

78 votre canton

/ Adainville / Bazainville / Boissets / Bourdonné / Civry-la-Forêt / Condé-sur-Vesgre / Courgent / Dammartin-en-Serve / Dannemarie / Flins-Neuve-Eglise / Gambais / Grandchamp / Gressey / la Hauteville / Houdan / Longnes / Maulette / Mondreville / Montchauvet / Mulcent / Orgerus / Orvilliers / Osmoy / Prunay-le-Temple / Richebourg / Saint-Martin-des-Champs / Septeuil / Tacoignières / Le Tartre-Gaudran / Tilly /

Houdan

Personne âgées

Nouvelle initiative de l'hôpital local de Houdan en faveur des personnes âgées

Aider ceux qui gardent des personnes âgées à domicile, c'est le but de la structure d'hébergement temporaire qui a été réalisée dans l'enceinte de l'hôpital de Houdan.

Les personnes âgées dépendantes, qui résident encore à leur domicile, pourront y séjourner en régime hôtelier une journée, une nuit, plusieurs jours tout en bénéficiant de la surveillance médicale de l'hôpital. Cela permettra aux familles qui s'en occupent de prendre en toute tranquillité quelques jours de détente.

Le Département a contribué à hauteur de 60 000 € à cette réalisation. Le rôle du Conseil général pour les personnes âgées est capital puisqu'il lui revient de financer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il les aide aussi à bénéficier de la télé-assistance, de l'aide ménagère à domicile.

Depuis l'été de la canicule, c'est aussi le Département qui met en place des équipes de jeunes qui, pendant les vacances, rendent visite à domicile à nos anciens pour rompre l'isolement et s'assurer que tout va bien. ■

Education

La restructuration de la demi-pension du collège François-Mauriac de Houdan

Le Département a engagé 3 590 000 € pour donner aux élèves de meilleures conditions de séjour en modernisant la chaîne de restauration et les blocs hygiène du collège François-Mauriac.

La coopération entre le Sivom de Houdan, la commune de Houdan et l'administration du collège a permis de minimiser les inconvénients d'un tel chantier.

Cela n'est qu'une répétition puisque le Département engagera une nouvelle tranche de 6 000 000 € en 2008-2009 avec la restructuration de l'externat et la démolition des préfabriqués.

Le président Bédier a eu l'occasion, lors de sa visite au collège Georges-Pompidou d'Orgerus le 9 mars dernier, de souligner l'effort du Conseil général en faveur des collèges du département.

Trois cent soixante-quatorze millions d'euros y seront consacrés sur la période 2003-2009. ■

Edito

Cette première lettre d'information cantonale permet de parcourir quelques-uns des domaines d'intervention du Département :

équipements sportifs, aménagement des routes, aide aux personnes âgées, développement touristique, collèges.

Le Département des Yvelines est un partenaire incontournable des communes et des habitants.

Bien géré depuis des années, il bénéficie d'une capacité financière qui lui permet de les aider de manière efficace et significative.

Le Conseil général attache une importance particulière, dans notre région rurale, à organiser un développement maîtrisé permettant de développer emploi, services, équipements tout en préservant paysages, activités agricoles et cadre de vie.

C'est pourquoi, j'ai été heureux de négocier et signer avec le Département, le premier contrat de développement équilibré pour le Pays houdanais qui apporte des moyens importants pour assurer ce développement équilibré.

Jean-Marie TÉTART
Conseiller général
Maire de Houdan



Jean-Marie Tétart, président du conseil d'administration, et Virginie Aubin, directrice, font visiter l'hôpital de Houdan à Pierre Bédier le 9 mars dernier.



Collège François-Mauriac (Houdan) : à la demande de Jean-Marie Tétart, les équipements techniques installés en toiture seront prochainement dissimulés.



Extrait de la fresque marquant l'inauguration de l'aménagement de la source de la Vaucouleurs à Boissets.

Contact

Contactez votre conseiller général

Jean-Marie Tétart
Hôtel de Ville - 78550 Houdan
Tél. : 06 07 62 20 62
Courriel : j.m.tetart@wanadoo.fr

ou son secrétariat

Thérèse Gautier - Tél. : 06 08 87 97 09
Courriel : tg.conseillergeneral@wanadoo.fr

Emploi

L'ADERH au service des demandeurs d'emploi

Après trois mois d'interruption de permanence, et avec le soutien de la Communauté de communes du Pays houdanais, des communes de Gambais et d'Orgerus, l'ADERH (Association pour le développement de l'emploi en région houdanaise) aide à nouveau les demandeurs d'emploi à retrouver un travail dans notre région. Les permanences sont tenues au 69, grande-rue à Houdan et dans les mairies de Gambais et Orgerus. ■

Renseignements sur les horaires au 01 30 59 61 13.

Sécurité

Des efforts constants en matière d'amélioration de la sécurité de nos routes

Beaucoup de communes du canton (Adainville, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Dammartin-en-Serve, Gambais, Grandchamp, Houdan, Mondreville, Orgerus, Osmoy-Richebourg) ont pu bénéficier au cours des deux dernières années de subvention de 80 % du Département pour aménager les routes départementales qui les traversent. Hors agglomération, le Département prend en charge à 100 % les travaux nécessaires. C'est dans ce cadre que l'aménagement de l'intersection de la RD 983 avec la route qui dessert Courgent sera réalisé répondant ainsi à la demande de Claude Fossé, maire de Courgent. ■

Piscine

La piscine du Pays houdanais sera ouverte durant l'été

Patrice Le Bail, président du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de Houdan, l'assure : la piscine du pays houdanais sera livrée sans retard.

On peut le croire, il a suivi l'ensemble des travaux avec beaucoup de rigueur et d'exigence.

Cet équipement, réalisé sur le site de la zone de la Prévôté à Houdan a été financé de manière optimale, puisqu'un taux de 35 % de subvention a été atteint dont une

contribution exceptionnelle de 962 500 € du Conseil général des Yvelines.

C'est un équipement complet qui permettra à la fois l'apprentissage de la natation mais aussi la détente et le loisir. Nul doute que tous les habitants du pays houdanais apprécieront cet équipement dont chacun rêvait depuis que la vieille piscine de Houdan avait été fermée, il y a une trentaine d'années.

Elle coûtera environ chaque année 12 € par habitant aux communes du SIVOM, la communauté de communes du pays houdanais prenant en charge la quote-part de ses communes membres. ■

Tourisme

Un nouveau gîte rural à Boissets

Le 29 avril, le Houdanais était réuni à Boissets pour l'inauguration d'un gîte rural réalisé par la commune dans le cadre d'un contrat rural. Niché au bord des sources de la Vaucouleurs, il vient enrichir l'offre de notre région pour l'accueil des touristes et promeneurs. Le Département aide aussi les particuliers à aménager des gîtes en accordant une subvention pouvant atteindre 8 100 €. Pour marquer l'inauguration le même jour des aménagements des berges de la source de la Vaucouleurs, le club de céramique du foyer rural de Boissets a réalisé une fresque qui représente les églises des villages situés sur son cours. Un but pour une prochaine promenade !

Renseignements pour le financement de nouveaux gîtes : Relais départemental des Gîtes de France 01 30 21 36 73.

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l'objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l'initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d'une enveloppe financière de 36 millions d'euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d'ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire, seule source de créations d'emplois.

Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n'avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n'aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l'idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l'assemblée départementale. Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.